

ST2S

LES PROPOSITIONS DU SNES :

Sur les structures :

- Une option de *3 heures en seconde en STSS et en Biologie et des dédoublements cadrés nationalement (6 heures en première , 6 heures en terminale STSS)*
- *Trois heures par classe pour mieux préparer les élèves de Terminale aux concours paramédicaux et sociaux*
- *Mettre en place des passerelles institutionnelles* pour permettre aux élèves de bac pro ayant un projet de poursuite d'études paramédicales et sociales au niveau III et II d'accéder à la série ST2S

Sur les programmes :

- Un *enseignement Santé et Social en seconde* qui **dans son contenu** permettra aux élèves de commencer à construire une culture médico-sociale dont ils auront besoin pour affronter les contenus exigeants de la classe de Première ST2S
- Une *remise à plat des contenus de Première et de Terminale en concertation avec les enseignants pour conserver la spécificité technologique et notamment repenser le programme du pôle méthodologique* afin que les élèves puissent réellement se l'approprier et fassent le lien avec les enseignements inscrits dans les différentes poursuites d'études

Sur le Baccalauréat :

- **Les Activités Interdisciplinaires :**
 - Un cadrage horaire détaché du volume horaire des disciplines concernées
 - Une proposition par notre hiérarchie d'**une véritable interdisciplinarité** afin de donner plus de sens aux connaissances à faire acquérir aux élèves : objets d'étude commun, problématiques partagées, inscription dans les programmes
 - Des jurys extérieurs rémunérés
 - La possibilité de séances co-animées renforçant l'interdisciplinarité
 - Des journées de formation
- **L'épreuve Projet Technologique :**
 - Le retrait du CCF ou a minima l'inversion des coefficients
 - L'affirmation scientifique, technique et pratique de la méthodologie en Sciences Sanitaires et Sociales au cœur de l'épreuve projet avec le retrait de la Biologie
 - Des jurys extérieurs
 - Un bilan national de l'épreuve depuis 2014 avec un recensement des dysfonctionnements des différents jurys
 - Des journées de formation
- **Un texte de référence national** indiquant les modalités des 2 épreuves servant de référence à tous les professeurs sur le territoire avec :

- des heures de coordination pour assurer l'organisation des épreuves dans de bonnes conditions
 - une mise en activité explicite des élèves pour garantir l'évaluation nationale
 - un calendrier précis et faisable
- *Des outils d'évaluation validés par l'Inspection Générale*
 - *Les épreuves écrites :*
 - *des Journées de formations et des échanges sur les exigences et les modalités d'évaluation*
 - *Un bilan sur l'évaluation par compétences proposée par certaines académies*

Sur l'avenir de la série et des formations supérieures en lycée :

La filière sanitaire et sociale constitue une voie de réussite professionnelle. Les Ministères de l'Éducation et de la Santé doivent tout mettre en œuvre pour que les titulaires du bac professionnel puissent accéder légitimement à des diplômes revalorisés au niveau IV dans le domaine de la santé et de l'aide à la personne mais aussi *augmenter le flux d'élèves en première ST2S* au regard de son attractivité.

Au sein des formations supérieures en lycée, la création, sur tout le territoire, de classes préparatoires spécifiques aux concours para-médicaux et sociaux, en voie de suppression dans les académies, (FCIL – Formation complémentaire d'initiative locale – préparations concours) doit consolider le parcours d'élèves dans son orientation.

C'est pourquoi le Snes demande une réflexion d'ensemble de l'Éducation nationale sur la filière sanitaire et sociale